

DEJEUNER DE PRESSE

Mercredi 16 octobre 2013

Pavillon des Archives

Intervention de Christian FAVIER

Sénateur, Président du Conseil général du Val-de-Marne

Mesdames, Messieurs,

Merci tout d'abord d'être venus nombreux à ce traditionnel déjeuner de presse d'automne qui nous permet sur de nombreux sujets départementaux d'échanger de manière conviviale.

Merci pour leur présence à nos côtés à mes collègues vice-présidents, Alain Desmarest, Pascal Savoldelli, Marc Thiberville.

Merci également aux cadres départementaux, Josiane Martin, Directrice générale par intérim, Estelle Havard et Alain Nicaise, Directeurs généraux adjoints,

Merci enfin à tous ceux, Jean-Pierre Delahaye, aux agents du Bureau de presse ou de la logistique qui contribuent à ce très agréable temps d'échange.

Cela n'aura échappé à personne, mais cette période de rentrée est particulièrement active en Val-de-Marne.

Comme tous les départements français, nous sommes confrontés à la persistance de la crise ce qui conduit nombre de nos concitoyens à s'interroger et à s'inquiéter de leurs conditions de vie, de leur avenir, de celui de leurs enfants.

Plus que jamais donc notre collectivité, ses élus, ses agents et ses services sont sur le pont pour contribuer à protéger nos concitoyens les plus fragiles des effets de la crise en renforçant le rôle de bouclier social du Département.

Bouclier social donc avec les politiques de solidarité que nous développons au quotidien à travers nos compétences en matière d'action sociale et d'autonomie en faveur des personnes âgées ou handicapées, mais aussi collectivité utile à tous pour promouvoir une véritable qualité de vie, développer l'emploi, répondre aux besoins en matière de logement, moderniser le territoire et accroître les moyens de transport collectifs et préparer l'avenir à travers notamment un investissement considérable en faveur des collèves et des collégiens.

Nous avons, cet été, sollicité les Val-de-Marnais pour qu'ils expriment leur avis, leurs attentes à l'égard du Conseil général. Près de 6.000 d'entre eux ont pris de leur temps pour remplir le questionnaire assez long que nous avons édité dans le mensuel « Val-de-Marne ».

Ces réponses, les suggestions des val-de-marnais nous sont très utiles pour adapter nos politiques, les faire évoluer, au moment où nous préparons notre budget 2014 afin de correspondre du mieux possible aux besoins auxquels nous sommes confrontés et aux défis qu'il nous faut relever.

Et nul ne sera surpris que l'emploi, le logement, les solidarités, les déplacements se situent au cœur des enjeux d'avenir de priorités exprimés par nos concitoyens.

Nous allons donc, avec l'ensemble de la majorité de notre assemblée, travailler à l'élaboration de notre budget 2014 en intégrant les résultats de cette expression, dans un contexte particulièrement difficile.

En effet, et je tiens à le souligner, la crise économique, sa dureté et sa persistance, génèrent de très grandes difficultés pour les familles mais aussi pour toutes les collectivités locales.

Difficulté en matière de dépenses, avec une forte croissance des allocations de solidarité nationale financées par le département et tout particulièrement du rSa conséquence directe de la progression du chômage.

A cet égard, je note que pour la première fois depuis que ces allocations nous ont été transférées, l'Etat reconnaît qu'elles doivent relever d'une juste compensation ce qui n'a jamais été le cas et a ouvert cet été de premières pistes pour s'y engager.

Je note également que ces pistes, nous pourrions y revenir dans nos échanges, se situent bien en dessous des besoins qui s'élèvent cette année en Val-de-Marne à plus de 93 millions d'euros et demeurent très imprécises quant à leur traduction concrète pour notre département.

Contexte économique et financier difficile et contexte institutionnel également particulièrement incertain.

Chacun a pu suivre l'examen par le parlement depuis le mois de juin du projet de loi portant modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.

J'ai pu, comme Sénateur, exprimer mes très vives inquiétudes sur ces projets et sur la façon, autoritaire et technocratique dont la mise en place de la métropole du Grand Paris était engagée.

Je maintiens que ce projet est porteur de graves menaces pour l'action publique de proximité et la démocratie locale, pour les communes mais aussi pour les départements et pour la Région, pour les agents des collectivités comme pour les moyens financiers dont elles disposent.

Je maintiens également que ce projet ne répond pas au besoin d'améliorer la coordination des politiques publiques à l'échelle métropolitaine mais s'échine au contraire à appliquer ici les recommandations de Bruxelles de réduction des dépenses publiques et de diminution des services publics locaux et des collectivités locales.

Un tel bouleversement, en cette période où tous les efforts publics devraient être orientés vers le développement de l'activité et l'investissement, ne peut s'imaginer sans aucune étude d'impact, contre l'avis des maires -dont je veux rappeler qu'à 75% ils se sont exprimés contre ce texte- et sans l'avis des populations.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé solennellement au président de la République d'organiser sur le territoire de la Métropole un référendum pour valider ou abandonner ce projet.

Au moment où François Hollande entend réactiver le référendum d'initiative populaire, il me semblerait sage de s'en remettre au peuple sur un sujet engageant de manière si importante l'avenir de la métropole capitale.

J'ajoute qu'à l'occasion des débats au Sénat sur ce projet de réforme, que j'ai suivis de manière très assidue, à plusieurs reprises, a été avancée l'idée selon laquelle la prochaine étape de la métropolisation du Grand Paris consisterait en la fusion des trois départements de petite couronne avec celui de Paris.

Je tiens à le dire très clairement, une telle perspective relève du non-sens et d'une ignorance inquiétante de la réalité.

Non-sens, car regrouper des départements dans un tel ensemble c'est construire un monstre technocratique ingérable : des dizaines de milliers d'agents, des centaines de services déconcentrés, des milliers d'équipements à gérer. A titre d'exemple, ce serait 1.300 collèges dont la gestion reviendrait à la métropole ? Quelle proximité ? Quelle réactivité ? Quelle gestion au quotidien ?

Pour un choc de simplification, on peut donc difficilement faire pire.

Non-sens également car vouloir fusionner, dans un même ensemble, des départements qui, sur de nombreux sujets, mènent des politiques différentes, reviendrait à concentrer l'action de la métropole sur le plus petit dénominateur commun.

Or dans ce cas, que deviendraient les actions innovantes que nous développons au quotidien au service des Val-de-Marnais et que nous ne retrouvons pas dans les autres départements ?

Qu'advient-il des 76 crèches départementales qui accueillent 4.500 enfants ?

Qu'advient-il du remboursement de 50% de la Carte de transport Imagine'R ?

Qu'advient-il de la gestion des 21 parcs départementaux ?

Qu'advient-il du MAC/VAL ?

Qu'advient-il des ordinateurs remis aux élèves de 6^{ème} ?

Qu'advient-il au final de toutes nos politiques d'investissement et notamment de notre intervention en faveur de la construction et de la réhabilitation du logement social ?

Bref supprimer le département, ce serait supprimer automatiquement les actions qu'il mène en faveur des populations et ça nous ne pouvons l'accepter.

Enfin c'est une perspective contre-productive pour une troisième raison. Si elle était actée, cette fusion stopperait net les dynamiques que le département a initiées pour le développement de nos territoires de banlieue.

Ce sont ces dynamiques et non de quelconques structures technocratiques qui nous ont permis hier de donner corps au projet de métro du Grand Paris à travers notre action autour d'Orbival. En ce moment, le projet de ligne 15, qui reprend intégralement le tracé d'Orbival est soumis à enquête publique et je ne peux m'empêcher de m'interroger sur ce qu'il en serait si le Département ne s'était pas mobilisé dans toute sa diversité pour en dessiner les contours et en exiger la réalisation.

Ce sont les mêmes dynamiques qui, il y a près de 15 ans, nous ont permis de construire le projet de Tramway sur la RD7 dont les travaux s'achèvent prochainement qui sera mis en service et inauguré le 16 novembre prochain.

Ces dynamiques sont également à l'œuvre dans le projet « Est TVM » qui permettra enfin aux habitants de l'est de notre département de rallier plus rapidement la Ville Préfecture et l'ouest du Val-de-Marne.

J'ajoute que la mobilisation et l'intervention du Conseil général mais aussi ses financements ont été décisifs ces dernières années pour obtenir un renforcement considérable de l'offre de Bus sur notre territoire. Ainsi depuis 2006 et grâce à notre mobilisation, nous avons obtenu du STIF 2.300 courses quotidiennes supplémentaires, soit 3,9 millions de kilomètres commerciaux supplémentaires et un montant de renfort bus RATP ou optile s'élevant à 21,3 millions d'euros chaque année (amélioration des fréquences, amplitude de fonctionnement).

Ce sont ces mêmes dynamiques qui contribuent à l'élaboration des contrats de développement territorial et auxquels nous avons, avec l'Etat, avec la Région, avec les communes et leurs groupements, activement contribué et dont le 1^{er} en Ile-de-France sera signé le 28 octobre sur le territoire du Val-de-Bièvre.

Ce sont ces dynamiques qui aujourd'hui nous permettent de continuer d'innover en portant le projet d'un téléphérique urbain, le Téléval, permettant à coût maîtrisé de franchir les coupures urbaines et de relier les communes de Limeil, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges au terminus de la ligne 8 à Créteil.

Franchement je suis persuadé qu'il y a bien mieux à faire que de chercher à casser ces dynamiques.

Au contraire, je souhaite que l'action publique et l'intervention de l'Etat contribuent à les renforcer et à donner à notre collectivité les moyens dont elle a besoin pour continuer de peser sur la modernisation de notre territoire et sur l'amélioration de la vie de ses habitants.

Et personnellement, je ne suis pas certain que vous, vous qui comme journalistes informez les populations, vous mesuriez précisément ce que recouvre au quotidien l'action du Conseil général.

C'est pourquoi je vous propose d'organiser, dans les semaines qui viennent, une journée portes ouvertes au sein de nos services pour vous permettre de voir concrètement ce qu'est le service public départemental et les agents qui l'exercent.

Ce sera, j'en suis persuadé, l'occasion de découverte et d'étonnement quant à la multiplicité et à la diversité des actions que nous menons pour le Val-de-Marne et ses habitants.

J'ajoute enfin, qu'avec Monsieur le Préfet, nous avons convenu de donner un relief particulier à la célébration du cinquantenaire de la loi du 10 juillet 1964 qui a créé les départements de petite couronne en remplacement de l'ancien département de la Seine.

A cet égard, je veux remercier Madame Marie-Andrée Corcuff, Directrice des Archives départementales ainsi que toutes ses équipes qui vont constituer la cheville ouvrière de cette commémoration et qui, ce midi, nous accueillent dans ce très beau Pavillon des Archives.

Voilà Mesdames et messieurs les quelques éléments dont je tenais à vous faire part en introduction à ce moment d'échange et de convivialité.

Pour l'heure, je veux vous souhaiter à chacune et à chacun un excellent appétit.